



Profession :

Gendarme plongeur

Le CNING (Centre National d'Instruction Nautique de la Gendarmerie) est implanté à la Caserne du Petit-Arsenal d'Antibes à proximité immédiate de sites propices à formation initiale et continue d'Officiers et Sous-Officiers de la Gendarmerie, tous volontaires pour un apprentissage des techniques d'enquêtes en milieu subaquatique parfois très difficile et éprouvant sur le plan psychologique. Le Colonel ROSSIGNOL qui était en 1963 Lieutenant, pilote d'hélicoptère et moniteur de plongée a pu obtenir l'accord hiérarchique pour une meilleure utilisation des capacités de nageurs des gendarmes et la création d'une école spécifique pour former des plongeurs autonomes d'abord au CIP de Bendor puis en 1965 à Antibes. Le CNING organise des stages de différents niveaux à la plongée et prépare à l'obtention du diplôme de Technicien en Identification Subaquatique (T.I.S). Affectés dans les brigades fluviales et nautiques, les enquêteurs subaquatiques de la gendarmerie accomplissent les missions suivantes : Recherches de preuves dans le cadre d'enquêtes judiciaires (armes,

munitions, explosifs, objets volés, véhicules, drogues, morceaux d'épaves de bateaux, d'avions, etc...). Le T.I.S sous la direction des magistrats peut mener un travail de police judiciaire, c'est-à-dire d'enquête sous l'eau pour rassembler des preuves et faciliter les recherches des auteurs de crimes ou délits. Le T.I.S peut participer aux recherches de personnes signalées au titre des disparitions inquiétantes ainsi qu'aux secours de personnes en danger ou sinistrées suite à des catastrophes naturelles. Le T.I.S peut intervenir pour la sécurisation et la protection de sites pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

Servant déjà dans la Gendarmerie, elles ou ils, âgés de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du stage initial de formation à la plongée sous-marine, répondent à un appel à volontaires pour passer des tests destinés à évaluer leurs capacités médicales, physiques, psychologiques, intellectuelles pour suivre avec succès une formation initiale exigeante d'une durée de cinq semaines. Les candidat(e)s doivent être capables d'effectuer un 200 mètres en nage libre en milieu naturel, équipés



Les enquêteurs subaquatiques de la Gendarmerie nationale se forment au CNING d'Antibes, centre de formation plongée de la sécurité intérieure...



autorisés à des immersions jusqu'à 40 mètres.

Dans le cadre de la formation des «Enquêteurs subaquatique» il est prévu de maîtriser les techniques subaquatiques de prises de vues et de techniques simples en investigations subaquatiques ce qui exige de nombreux exercices sur le terrain pour apprendre à intervenir en parfaite autonomie sous l'eau de jour comme de nuit, à la demande des magistrats pour diriger une enquête en milieu subaquatique.

Poursuivant un cursus en formation supérieure les enquêteurs(trices) subaquatiques peuvent devenir «Technicien(ne) en Identification Subaquatique», à l'issue d'un stage de 3 semaines après avoir appris à gérer une scène de crime en milieu subaquatique. En suivant un autre stage qui dure 7 semaines les «T.I.S» peuvent obtenir un niveau supérieur de qualifications : «Technicien(ne) supérieur(e) subaquatique» pour organiser et diriger des plongées jusqu'à 60 mètres. Elles ou ils encadrent des plongées d'entraînement et participent à l'encadrement des actions de formation mises en œuvre au CNING. Elles ou ils peuvent devenir conseiller auprès de l'officier nautique de sa zone de défense et de sécurité. Enfin après une période d'activité en qualité de formateurs au sein du CNING elles ou ils peuvent devenir Instructeur(trice) subaquatique. De même il ne faut pas oublier la formation théorique et pratique suivie pour maîtriser les techniques rigoureuses de prélèvements minutieux, la remontée des indices à la surface et leurs conditionnements protecteurs en vue d'un traitement différé et sécurisé en laboratoire. Toutes ces techniques sont évolutives et nécessitent une formation continue pour rester au niveau des exigences des enquêtes.

seulement d'une combinaison de plongée et d'une ceinture de plomb, récupérer dans la foulée un mannequin immergé à une profondeur maximale de 5 mètres, le tout en moins de 7 minutes, puis maintenir le mannequin en surface en se déplaçant pendant 1 minute. Elles ou ils effectueront deux apnées de 20 secondes chacune, en parcourant une distance de 15 mètres au fond ; un temps de récupération de 12 secondes est accordé entre chaque apnée. Elles ou ils devront parcourir 1000 mètres en milieu naturel équipés d'un masque, de palmes, d'un tuba et d'une combinaison de plongée en moins de 20 minutes.

Sous réserve de présenter les aptitudes physiques et médicales requises, les sous-officiers de gendarmerie peuvent effectuer une carrière complète en qualité de plongeur mais aussi progresser et accéder aux grades supérieurs afin d'exercer des responsabilités plus importantes. L'objectif pour un non-plongeur est d'obtenir sur une période de trente six mois une formation en trois modules d'une durée de neuf semaines dont la validation aboutit à un «Diplôme d'enquêteur subaquatique». Les enquêteurs sont



Ces stages permettent également d'apprendre à rédiger un rapport d'enquête judiciaire suite à des investigations subaquatiques. Ce document est illustré de photographies et schémas allant du plan le plus large (photographie aérienne par exemple) jusqu'au plan le plus resserré (macro photographie d'un détail). Ce rapport d'enquête judiciaire côté minutieusement doit permettre aux magistrats de prendre les décisions dans le temps imposé par le code de procédure pénale. Cela exige un travail de formation professionnelle qui va bien au-delà de ce que peut imaginer un simple plongeur «loisirs» qui regarde les séries télévisées de «police scientifique» où le temps semble toujours s'accélérer ! Ce travail rigoureux et minutieux d'investigations subaquatiques nécessite une maîtrise des gestes sous l'eau qui ne sont pas du tout évidents avec les contraintes des lois physiques.

Grâce à la répétition des exercices pratiques nos «Enquêteurs subaquatiques» peuvent acquérir par exemple pour la photographie le sens de l'image judiciaire, l'anticipation des prises de vues d'un film vidéo, pour bien cadrer une scène avec un plan le plus large possible (dit d'ambiance) jusqu'au plan le plus serré afin de déceler des détails utiles pour l'enquête

judiciaire. Dans une eau particulièrement chargée, le fait de balayer une zone avec une caméra vidéo possédant des capteurs plus sensibles que l'œil humain peut aider un regard expert pour repérer un indice à remonter à la surface.

Inutile d'insister sur les qualités aquatiques exigées pour des «Enquêteurs subaquatiques» qui ne doivent absolument pas perdre du temps en perturbant la zone d'enquête subaquatique par un malheureux coup de palmes ou un mauvais équilibrage ! La qualité du Procès-Verbal par sa présentation et sa rédaction peut faciliter le travail du médecin légiste. Il faut bien faire comprendre la finalité judiciaire du travail de cotation des indices, il ne s'agit pas du tout de plongées «loisirs» mais de plongées professionnelles dans un cadre très précis d'une enquête judiciaire avec des impératifs de temps pour rendre compte aux magistrats. Le matériel utilisé dans le cadre de la formation spécialisée pour les techniques de prises de vues subaquatiques est identique au matériel en dotation pour les 256 Gendarmes répartis dans les 45 unités en métropole et outre-mer. (Brigades Nautiques et Fluviales + CNING + GIGN + CEPHISMER). Le CNING propose à des volontaires du



GIGN le diplôme de « Plongeur du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale » (DPGIGN) également sur une durée de neuf semaines.

Réalisation d'exercices spécifiques en adéquation avec les missions subaquatiques qu'ils peuvent être amenés à conduire au sein du GIGN. Préparation pour les plongeurs du GIGN à la formation « initoxy » (initiation à la plongée en circuit fermé), dispensée à l'école de plongée de la marine nationale à Saint-Mandrier.

Au CNING la formation au matériel de prises de vues est indispensable car c'est le même matériel qui est utilisé pour différentes missions de recherches de preuves, recherches de personnes disparues en rivières, lacs et mers. Du bon vieil appareil argentique « Nikonos V » aujourd'hui conservé pour l'histoire des développements « E6 » qui prenait chimiquement un certain temps... à l'appareil numérique SONY DSC-W230 dans un caisson IKELITE avec un flash IKELITE DS160 matériel adapté aux besoins immédiats des « Enquêteurs subaquatiques » sans oublier l'utilisation de caissons vidéos, d'un robot d'exploration ROVH 300, robot filoguidé équipé





d'une caméra et d'un sonar tracté, sondeurs sonars à large spectre permettant de cibler les zones de recherches et de gagner du temps (renvois d'ombres derrière l'objet permettant d'identifier pour l'intervention subaquatique), tests de GoPro et de matériels pour lesquels nous resterons discrets...

Les stagiaires formés au CNING ont bien des raisons de se passionner pendant les cours théoriques et pratiques. Elles ou ils ont pleinement conscience de l'évolution des techniques de recherches d'indices précieux afin de confondre les coupables de crimes ou délits, les empreintes génétiques entre autres. Formés, entraînés à plonger dans des conditions extrêmes et en milieu hostile, les enquêteurs subaquatiques de la gendarmerie interviennent dans le cadre d'enquêtes judiciaires pour la recherche de preuves et de personnes. Hautement qualifiés, ils assurent des missions de secours dans le cas notamment de catastrophes naturelles. Par ailleurs notons que les chercheurs du projet européen Stadnap travaillent depuis des années à l'harmonisation des techniques d'identification afin de rendre plus fiables les techniques et permettre des échanges d'informations d'un pays à l'autre. C'est la traduction d'une volonté internationale pour rassembler des données scientifico-judiciaires fiables à utiliser de plus en plus dans les affaires criminelles. Lectrices, lecteurs d'OCTOPUS, saviez-vous qu'Europol (European Police Office, www.europol.europa.eu)

est un office de police criminelle intergouvernemental à La Haye, ville siège du gouvernement des Pays-Bas ? Cet office de police criminelle facilite l'échange de renseignements entre polices nationales en matière de stupéfiants, de terrorisme, de criminalité internationale et de pédophilie au sein de l'Union européenne. La convention portant sa création a été signée et ratifiée par tous les Etats membres de l'Union européenne. Europol exerce l'ensemble de ses missions depuis le 1er juillet 1999 et Europol est devenu une agence communautaire depuis le 1er janvier 2010. Augmentant les pouvoirs de l'office en matière de criminalité transfrontalière cette décision prévoit qu'il sera financé par le budget communautaire, mais également que le contrôle du Parlement européen sera accru. Europol participe à la lutte contre la criminalité en Europe en améliorant la coopération entre officiers de liaison Europol (OLE) détachés auprès de l'office par les Etats membres et par la transmission simplifiée d'informations nécessaires aux enquêtes. Europol coordonne et centralise des enquêtes à l'encontre d'organisations criminelles de dimension européenne, voire internationale. Europol trouve ses racines dans le groupe ad hoc TREVI, une structure de coopération policière des douze Etats membres de la Communauté européenne, créée en 1976, et restée complètement secrète jusqu'en 1989. Revenons en France à Antibes au CNING et à ses formations



subaquatiques : Un cheveu, une goutte de sang, de salive ou de sperme suffisent aujourd'hui à trahir quelqu'un car toutes nos cellules contiennent de l'acide désoxyribonucléique soit A.D.N (L'A.D.N est une macromolécule présente dans les cellules de tous les êtres vivants). Il s'agit là d'une «carte d'identité biologique» très utile pour certaines enquêtes judiciaires avec un travail minutieux réalisé par des enquêteurs subaquatiques formés au CNING.

La qualité de formation au CNING étant reconnue au niveau international, certains pays sont demandeurs de stages et de formations... Cela facilite les échanges d'informations entre spécialistes d'investigations et la fiabilité des techniques évolutives de conservations de preuves pour exercer sous l'eau le difficile, exigeant et passionnant métier de Technicien en Identification Subaquatiques au sein de la Gendarmerie Nationale qui vous l'avez compris... recrute !

JEAN DE SAINT VICTOR DE SAINT BLANCARD



Remerciements

Monsieur Manuel VALLS - Ministre de l'Intérieur - Général de corps d'armée Denis FAVIER - Conseiller Gendarmerie - Général de brigade Didier BOLOT - SIRPA GENDARMERIE - Colonel Philippe GUICHARD SIRPA GENDARMERIE - Lieutenant-colonel Patrick NEVEU Commandant le CNING - Lieutenant-colonel Eric MONTI - Chef du Cabinet Communication Commandement des Ecoles de la Gendarmerie Nationale à Rochefort-sur-Mer - Lieutenant-colonel Luc RICHARD Conseiller Technique National Plongée GENDARMERIE - Tous les Instructeurs du CNING, stagiaires, personnels du CNING, rencontrés les 7 & 8 mars 2013...

Lectures complémentaires

Encyclopédie de la Gendarmerie Nationale - Volume 3 - Editions SPE BARTHELEMY - 2ème Trimestre 2006 - www.spebarthelemy.com
De Jean de SAINT VICTOR de SAINT BLANCARD & Robert PAKIELA : «L'Investigation scientifique subaquatique» - «AquaMonde» N° 16 Août-Septembre 2007 - www.aquamonde-magazine.fr
De Jean-Louis MAURETTE : «Des gendarmes sous les eaux !» - «Plongée OCTOPUS» N°2 Janvier-Février-Mars 2010 - www.priscaeditions.com & www.octopus-plongee.com
D'Olivier MERLIN : «CNING - Le centre de formation plongée de la sécurité intérieure» - «POLICE PRO» N°38 Mars-Avril 2013 - www.policepro-mag.com

Informations

Sur les carrières au sein de la GENDARMERIE :
Composez le 0 820 220 221 ou surfez sur www.lagendarmerierecrute.fr